U Yvelines

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation, la recherche et la culture

FSU78 : 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

№ CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : jeudi 9 novembre 2023

№123

BOIS D'ARCY
PIC 78/28
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Octobre

Novembre

2023

ÉDITO

Cette rentrée s'inscrit dans un contexte social et politique toujours plus dégradé. La flambée des prix dont celle des dépenses incompressibles a gravement impacté la vie des personnels. L'augmentation annoncée des salaires et des pensions reste très inférieure à l'inflation qui grève les budgets ! Les politiques menées quant à elles, continuent à fragiliser les Services publics remparts contre les inégalités....

L'escalade des conflits géopolitiques porte le retour en force du tout sécuritaire au détriment de la liberté d'expression. Amalgames, confusions, approximations, dans le traitement de ces sujets, notamment par les responsables politiques, exacerbent les clivages. Conséquences inquiétantes : rejet et peur de l'autre avec des comportements anti-musulmans et une recrudescence alarmante des actes antisémites. La politique d'extrême droite devient de plus en plus fréquentable, puisque d'autres partis de droite, revendiquent les mêmes idées en utilisant le même vocabulaire sécuritaire et xénophobe. Parce qu'elle dénonce la politique israélienne menée par le gouvernement d'extrême droite de Nethanyaou, la gauche voit ses positions caricaturées et montrées du doigt et se trouve accusée de complaisance avec le Hamas.

Sur notre territoire, les politiques menés ne cesse de s'attaquer aux droits des personnels avec le PACTE à l'Éducation, la loi « plein emploi » et la création de France travail ou encore le projet de loi immigration. Ces choix politiques qui participent et cristallisent le rejet des uns contre les autres font le terreau de l'extrême droite et de toutes les formes d'extrémisme que la FSU ne cessera de dénoncer et contre lesquelles elle ne cessera de lutter !

E. Diana-Bras, secrétaire départementale de la FSU78

ATTENTAT ARRAS

ENCORE UN PROFESSEUR ASSASSINÉ PARCE QU'IL EST PROFESSEUR

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, c'est Dominique Bernard qui a perdu la vie. Assassinés pour avoir fait obstacle à l'obscurantisme en étant de ceux, les enseignants, qui partagent les savoirs émancipateurs.

Dans un contexte où l'école se trouve en proie à tous les phantasmes malveillants et où la liberté pédagogique est attaquée de toute part, la FSU78 réitère son soutien plein et entier à Sophie Djigo. En janvier dernier, alors qu'elle préparait, dans le cadre d'un projet interdisciplinaire sur le thème de l'exil et des frontières, une sortie pédagogique à Calais et des ateliers permettant aux étudiants de rencontrer des bénévoles au contact quotidien des migrants, elle a été livrée à la vindicte sur les réseaux sociaux et a dû subir les mensonges habituels et les outrances xénophobes de la « fachosphère » et des réseaux « identitaires », bien conformes à la vision réactionnaire et antirépublicaine de l'École portée par l'extrême-droite et pour laquelle la liberté pédagogique au service de l'émancipation de la jeunesse est un principe insupportable. Sophie Djigo a fait aussi l'objet de menaces personnelles qui font suite à la publication d'informations permettant de l'identifier. Dans le contexte de l'attentat terroriste islamiste qui a coûté la vie à Dominique Bernard, et trois ans plus tôt à Samuel Paty, elle est de nouveau la cible de l'extrême droite prise à partie et jetée en pâture sur les réseaux sociaux.

La FSU78 dénonce ces agissements dangereux. Et demeure plus que jamais déterminée à faire front contre tous les extrémistes réactionnaires dont l'extrême-droite, vecteurs de haine et de peur se fait l'écho, et de défendre au contraire une École émancipatrice, ouverte et universaliste.

Le bureau exécutif de la Fédération Syndicale Unitaire des Yvelines

INTERNATIONAL

GUERRE ISRAEL / PALESTINE CESSEZ LE FEU MAINTENANT !

Si la guerre israélo-palestinienne est une conséquence tragique de la politique agressive et meurtrière du gouvernement Israélien à l'égard des Palestiniens des territoires occupés, et de ses politiques colonisatrices et annexionnistes depuis 70 ans, rien ne peut justifier les actes monstrueux commis par le Hamas envers les populations civiles, le 4 octobre dernier.

La FSU appelle à un règlement pacifique du conflit par la libération des otages et un cessez-le-feu immédiat. Elle demande au gouvernement français de faire pression sur les belligérants, pour qu'ils entament des négociations de paix, sur la base du droit international et de la justice. Les seules bases possibles pour aller vers la paix exigent le retrait des troupes des territoires occupés, la fin de la colonisation et la reconnaissance internationale de l'État palestinien.

La FSU exprime sa profonde inquiétude pour les populations prises au piège dans les combats. Elle dénonce l'attaque terroriste du Hamas et les représailles aveugles du gouvernement Nethanyaou. dont les populations qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes sont les principales victimes.

Le bureau exécutif de la Fédération Syndicale Unitaire des Yvelines

HOMMAGE

NICOLE GENEIX

La FSU-SNUipp rend hommage à Nicole Geneix figure incontournable de notre fédération qui vient de nous quitter.

Présente dès la fondation du Snuipp et de la FSU, elle a en particulier été adjointe de Daniel Le Bret puis secrétaire générale du Snuipp au début des années 2000 dans cette période qui a notamment été celle d'Allegre et de la bataille contre la réforme des retraites.

Elle a toujours eu à cœur de défendre les intérêts des enseignants du premier degré tout en étant attachée au projet fédéral. Toutes nos pensées vont à sa famille dans la peine, ses proches et ses camarades dont nous partageons la tristesse.

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL DU FSU SNUIPP YVELINES

MINEURS ISOLÉS

AVEC LA FSU CONSTRUISONS UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE

L'association AMIS 78 (Accueil Mineurs Isolés Sud Yvelines) a pour objectif d'aider des jeunes mineurs isolés étrangers à construire leur avenir, en leur assurant un logement, et en les soutenant dans leurs démarches administratives (notamment auprès des tribunaux), dans leur scolarité, dans leur insertion

Elle recherche des familles d'accueil pour héberger un(e) jeune pendant une ou plusieurs semaines, des week-ends, un trimestre etc.

Et des personnes pour accompagner ces jeunes dans leurs démarches, que ce soit de manière régulière ou ponctuelle en fonction des possibilités de chacun(e).

Contact : amis78@mailo.fr ou olivier.teboul@wanadoo.fr

Olivier Teboul,
militant retraité Snes-Fsu

INÉGALITÉS SALARIALES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES :

DEPUIS LE LUNDI 6 NOVEMBRE LES FEMMES TRAVAILLENT ... GRATUITEMENT !

SECOND DEGRÉ

LES PROMESSES À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Vos élus de la FSU78 ont été à l'initiative d'un avis intersyndical pour dénoncer des moyens départementaux qui ne sont pas à la hauteur des besoins. Entraînant l'ensemble des organisations syndicales a voté contre les ajustements des moyens. A cette rentrée, 81 supports sont annoncés vacants dans le 1er degré et déjà 16 démissions de contractuels et 4 démissions de PE stagiaire, s'ajoute une brigade de remplacements déjà positionnée sur des absences longues. La répartition dans les autres classes des élèves des enseignants non remplacés augmentant de fait, les effectifs par classe et dégradant les conditions de travail des personnels, la qualité d'accueil des élèves et la sécurité de tous. La violence de l'actualité qui a particulièrement touché notre département, rappelle à quel point la présence d'équipes pluriprofessionnelles complètes s'avère indispensable pour identifier les réponses les mieux adaptées aux problématiques de plus en plus complexes de nos métiers.
Dans le Second Degré : Les promesses sont aussi à l'épreuve de la réalité du terrain

Le Président Macron alors candidat l'avait pourtant promis : lui élu, les professeurs seraient enfin reconnus, revalorisés : 10 % d'augmentation pour toutes et tous sans contrepartie, dès janvier 2023. Et le nouveau ministre Gabriel Attal de renchérir : il y aura un professeur devant chaque classe à la rentrée 2023 !

La réalité est toute autre : la revalorisation « historique » se limite aux mesures « socle » (augmentation moyenne de 5,5 %, bien loin de l'inflation), excluant les AED et des AESH. Le retour du « travailler plus pour gagner – à peine – plus » se manifeste par des pressions de tous ordres pour faire accepter les HSA ou signer le Pacte. Les enseignants ne s'y sont pas trompés, en refusant de le signer pour 75 % d'entre eux. Après cette première victoire, le SNES-FSU appelle à poursuivre la lutte pour la suppression de ce dispositif dangereux pour nos statuts et nos métiers. Il demande le basculement du milliard du Pacte vers des mesures de revalorisation sans contrepartie pour toutes et tous.

Il manquait à la rentrée au moins un enseignant dans plus de la moitié des collèges et lycée des Yvelines, mais aussi des CPE, AED, AESH, psychologues, médecins, infirmières, assistantes sociales, personnels administratifs et de direction …

Dans des salles trop exiguës pour accueillir des AESH, et rendant impossible l'inclusion d'élèves d'UPE2A, 29 élèves dans une classe d'un collège du département pourtant classé REP ! Dans notre département et de manière générale les effectifs dans les classes explosent dépassant 30 en collège et 35 en lycée atteignant même 39 élèves dans certaines options. Les marges structurelles prévues par la réforme Blanquer ne permettent pas de combiner offre de formation diversifiée et des conditions d'enseignement de qualité comme en témoignent les lycées désormais privés de marge d'autonomie.

Les établissements se trouvent contraints à puiser dans leur marge d'autonomie pour créer des divisions au détriment du financement de groupes allégés et dispositifs d'aide aux élèves. La « nouvelle 6ème » se met en place avec des dispositifs inopérants et qui dégradent les emplois du temps. Les groupes dits «de soutien»' dépendent de l'adhésion au pacte, refusé par une grande majorité d'enseignants ou de la marge disponible propre à chaque établissement mais devenue inexistante pour financer des groupes à effectifs réduits .

Le 13 octobre dernier, l'effroyable assassinat d'Arras, a plongé la communauté éducative dans l'effroi, presque trois ans jour pour jour après le meurtre de Samuel Paty. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille, aux proches et collègues de Dominique Bernard et témoignons tout notre soutien au professeur d'EPS et aux deux agents territoriaux blessés.

Plus que jamais, nous défendrons notre modèle d'école laïque, républicaine et émancipatrice, et affirmons notre volonté d'œuvrer en son sein à faire à former à la jeunesse de notre pays, pour permettre à toutes et tous de devenir des citoyens libres et éclairés.

Pour concrétiser ce fondement de notre société qu'est l'école Républicaine, il faut plus de moyens, plus de personnels formés, accompagné, considérés. Le Président et le Ministre ne peuvent plus guère se payer de mots : la communauté éducative attend désormais des actes.

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL
DU SNES FSU YVELINES

HARCELEMENT

EDUCATION NATIONALE : FAIT CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS

La gravité de la problématique du harcèlement scolaire, focus ministériel de cette rentrée, n'a pas fait l'objet de l'expertise des professionnels concernés afin d'identifier les réponses les plus efficientes et les moyens nécessaires à leurs mises en œuvre. La communication gouvernementale s'est faite au contraire en réactivité à l'émotion collective, n'apportant que des réponses simplistes, inadaptées voire dangereuses, illustrées notamment par cet élève interpellé et menottée dans sa classe. Dans notre département, quatre semaines après la rentrée, le nombre de situations de signalements de harcèlement, correspondait déjà à ¼ du total de celui de l'année passée. Pour autant, aucune augmentation notamment en besoins humains pourtant indispensables à la gestion de ces situations nouvelles, n'a été anticipée, qu'elles soient réelles, supposées ou pour certaines, instrumentalisées afin par exemple d'obtenir un changement de classe ou d'établissement.

Les courriers inqualifiables du Rectorat de Versailles ont été sévèrement pointé du doigt. C'est l'image de l'ensemble de l'Institution et de ses personnels à tous les niveaux qui a pâtit de ce scandale qui illustre les dysfonctionnements du Rectorat de Versailles. La FSU78 alerte sur la gestion des demandes de protection et plus généralement sur celle des situations de crise dans notre académie et tout particulièrement notre département. La FSU78 a rappelé lors du CSASD, l'urgence à ce que la mesure de l'ampleur du problème et la gravité de ses conséquences soient enfin prises en compte. Et à ce qu'un travail de fond soit mené au plus vite sur la nature des réponses a apporter à ce type d'alertes.

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL
DU FSU SNUIPP YVELINES

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

En juillet dernier les équipes du SSFE des 4 départements se sont massivement mobilisées pour exiger le versement à taux plein des primes rep et rep+ et dénoncer le non accès au CTI et la faiblesse de leur salaire. Des engagements avaient été pris par le rectorat lors de l'audience du 7 juillet sur une clause de sauvegarde. A cette rentrée les engagements n'ont pas été tenus : les primes REP et REP+ ont été suspendues pour des motifs obscurs. Dans le 78, pour la première fois, à la veille de la pré-rentrée aucune des professionnelles ne connaissait leur lieu d'affectation et certaines ont eu des secteurs imposés sans que cela fasse l'objet d'aucun échange préalable avec elles et ni au sein du service. Cette situation a généré une grande inquiétude sur des personnels déjà soumis à une très forte pression dans leur fonction dégradant leurs conditions de travail et de santé. Certaines de ces décisions ressemblaient à une sanction disciplinaire mais sans aucune possibilité de se défendre ni s'expliquer sur ce qui lui était reproché. Nous rappelons l'utilité de formation et d'accompagnement des responsables de service nouvellement arrivés dans leur fonction. Et d'autant plus lorsque celle-ci ne connaît pas encore le fonctionnement de notre administration. Dans le cadre de la redéfinition annoncée des secteurs du SSFE, Nous réitérons aussi la nécessité de dialogue et de transparence avec les personnels et leurs représentants afin que les dysfonctionnements graves observés en cette fin d'année scolaire précédente ne se renouvelle pas cette année.

Le service social en faveur des élèves a alerté à maintes reprises sur la dégradation de leurs conditions de travail et l'absence de moyens suffisants pour répondre aux demandes sociales toujours plus nombreuses et plus complexes des personnels de l'académie de Versailles, plus grosse académie de France avec seulement 2 Assistantes sociales par département y compris dans les Yvelines qui cumulent pourtant DSDEN et rectorat ! Nous alertons sur cette situation et rappelons que c'est la reconnaissance financière et des créations de postes dont ont besoin les services de santé et les services sociaux, services pleinement investis dans la prévention et les mesures de protection de nos élèves notamment en matière de harcèlement scolaire.

Le SNUASFP FSU78

FRANCE TRAVAIL LOI PLEIN EMPLOI

Après un passage express au Sénat début juillet, le projet de loi « plein emploi » a été adopté à l'Assemblée Nationale le 10 octobre dernier. Avec la mise en place de France Travail, il s'agit d'une nouvelle attaque brutale aux droits des personnes privées d'emploi, et à celui des travailleurs. ses. Car si, le gouvernement insiste sur le nombre d'offres d'emploi non pourvues, seulement 20% concernent des emplois en CDI à temps plein alors que 80%, sont des emplois précaires, en CDD et/ou à temps partiel (site pole-emploi.fr). Ce sont plus de 10 millions de personnes privées d'emploi inscrites à Pôle Emploi, précaires, allocataires du RSA non-inscrites…) qui sont concernées par ces mesures aux conséquences délétères: créer une main d'œuvre corvéable de travailleurs.ses pauvres !

Le gouvernement, en accord avec les employeurs qui peinent à recruter, a refusé de s'intéresser aux salaires et conditions d'emploi et de travail des secteurs concernés (Hôtellerie/Restauration, Aide à la personne…), préférant contraindre les plus fragiles de la population à occuper des postes sous-payés et/ou avec des conditions de travail très dégradées. Avec l'amendement LR, les personnes en recherche d'emploi et voulant bénéficier d'un accompagnement devront justifier d'au moins 15h d'activités par semaine (?) comprendre offrir au moins 15h de main d'œuvre gratuite !

Alors que ses missions sont présentées par le gouvernement comme « renforcées », France Travail sera financée sans aucun moyens complémentaires à ceux octroyé à Pôle emploi qu'elle va remplacer. Sa création s'appuie, pour son financement, sur le durcissement des règles d'indemnisation ! Au-delà des économies sur l'Assurance Chômage et sur le budget de Pôle emploi, le service se verra totalement dénaturé avec l'augmentation prévue du recours aux Opérateurs Privés de Placement...

Le devenir des personnels de Pôle emploi, demeure aujourd'hui incertain et ce sont tous les métiers concernés qui se trouveront impactés: l'accompagnement, l'orientation spécialisée (psychologues du travail), le service aux entreprises, la gestion des droits et le management... La présence amplifiée des collectivités territoriales (régions et Conseils départementaux) dans la gouvernance des Réseau des Acteurs de l'Insertion et de l'Emploi (RAIE) aura des conséquences inquiétantes sur les choix opérés : priorités éloignées des besoins des usagers et des bonnes conditions de travail des personnels !

Le SNU PÔLE EMPLOI 78

RETRAITÉS TOUJOURS ACTIFS

Les retraité.es ont obtenu - enfin ! - une revalorisation de 5,2% de la pension au 1er janvier 2024, conséquence des actions menées pour s'opposer à la dégradation continue de leur pouvoir d'achat. Cette revalorisation reste néanmoins très insuffisante. Depuis 2017, chaque retraité.es a perdu entre 2,4 et 3,6 mois de pension, selon le taux de CSG auquel il/elle est soumis.e, du fait du retard accumulé par le non- respect du Code de la Sécurité sociale qui prévoit que les pensions doivent être augmentées chaque année du montant de l'inflation.
Ceci a conduit 9 organisations dont la notre - CGT, FO, Solidaires, FSU, CFTC, CGC, Fgr-Fp, LSR, Unrpa-Ensemble et solidaires - à lancer une carte-pétition pour exiger 10% d'augmentation immédiate. Dans les Yvelines, où nous avons pu la faire signer sur les marchés, nous avons reçu un très bon accueil. Le 24 octobre, des rassemblements de retraité.es étaient organisés partout en France. Le matin, à Versailles, nous avons déposé un courrier au Préfet, rappelant nos exigences et insistant sur une paupérisation croissante et les difficultés accrues pour accéder aux soins et à des services publics de qualité. L'après-midi, le « Groupe des 9 » avait demandé audience à la Première ministre, pour lui remettre les pétitions (50 000 au total, dont 30 000 en ligne) mais celle-ci n'a pas daigné recevoir la délégation ! Pourtant, la mobilisation des retraité.es a bénéficié presque partout d'une très bonne couverture médiatique. Même à Versailles, ce qui est rare : une journaliste des Nouvelles a bien rendu compte de notre action. La carte-pétition figure sur le site de la FSU et vous pouvez toujours la signer, même si vous n'êtes pas vous-même retraité.e. Ainsi, les retraités restent actifs et solidaires.

Rester syndiqué.e au moment de prendre sa retraite, c'est ne pas s'isoler, c'est continuer à s'informer, à défendre son pourvoir d'achat, ses conditions de vie et celles de ses ex-collègues. La Section fédérale des retraités de la FSU est là pour coordonner ces actions. On vous attend !

Les animateurs de la SFR-FSU 78